

Le procès-verbal a été traduit en français.
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.

Procès-verbal

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger du 21 mars 2025

Lieu : Centre de congrès Kursaal, Berne

Horaires : de 9h00 à 17h20

Ordre du jour

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour
2. Détermination du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2024
5. Informations du Comité et de la Direction
 - 5.1. Session de printemps du Parlement
 - 5.2. Échange entre les délégué·e·s et les parlementaires fédéraux et échange avec le Conseiller fédéral Ignazio Cassis du 20.03.2025
 - 5.3. Remerciements au trésorier sortant
 - 5.4. Remerciements à la directrice sortante et présentation de son successeur
 - 5.5. Autres informations
6. Information et discussion avec les représentant·e·s du DFAE
7. Demandes des délégué·e·s du CSE
 - 7.1. Retour des Suisses·ses en cas de crise
 - 7.2. Loi sur les Suisses·ses de l'étranger – Amendement
 - 7.3. Résolution : rapatrier les avoirs de l'AVS des États-Unis vers la Suisse
8. État d'avancement et nouveautés des groupes de travail (rappel des règles et délais des différents groupes)
 - 8.1. Groupe de travail « Projet de lobbying/communication » : rapport final
 - 8.2. Groupe de travail « Augmentation de la participation politique des Suisses·ses de l'étranger en Suisse » : rapport final
9. Élection du/de la président·e de la séance (point 11 de l'ordre du jour)
10. Finances
 - 10.1. Approbation du compte d'exploitation au 31.12.2024
 - 10.2. Prise de connaissance du rapport de révision 2024 de BDO
 - 10.3. Approbation du budget 2025
 - 10.4. Élection de l'organe de révision (BDO)

11. Décharge
 - 11.1. Au président et aux membres du Comité
 - 11.2. À la directrice
12. Approbation du rapport annuel 2024 de l'organisation
13. Buts annuels et buts de législature
 - 13.1. Buts 2024 pour information
 - 13.2. Buts de législature 2021-2025
 - 13.3. Buts 2025
14. SwissCommunity Days – 22-23 août 2025
15. Élections du CSE 2025
 - 15.1. Élections directes du CSE : état d'avancement du projet et bilan actuel (Noel Frei)
 - 15.2. Élections traditionnelles du CSE : exemple de la France
 - 15.3. Séance constitutive du CSE du 23.08.2025 pour rappel :
 - Validation des élections directes et traditionnelles du CSE à l'étranger
 - Élection des membres du Comité
 - Élection d'un membre du Comité à la fonction de trésorier
 - Élection du président
 - Élection des membres de la Commission « Revue Suisse »
 - Élection des membres de la Commission de conformité
 - Élection des membres de l'intérieur du CSE
 - Sièges vacants
16. Présentation SWI swissinfo.ch : nouvelle App
17. Présentation YPSA (Youth Parliament of the Swiss Abroad)
18. Varia
 - 18.1. Renoncer aux jetons de présence pour permettre l'organisation d'une 3^e séance en ligne du CSE en automne 2025

Remarque : pour des informations plus détaillées, veuillez consulter l'enregistrement sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=PxqesLxh8I4>

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour

Les délégué·e·s ont été informés de la réunion et de la mise à disposition des documents dans le Cloud par les e-mails des 15 janvier / 10 février / 6 et 12 mars 2025.

Marianne Jenni, directrice de la Direction consulaire du DFAE, et Laurent Perriard, directeur adjoint, Direction consulaire du DFAE, rejoindront la réunion plus tard.

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur
Remo Gysin, président d'honneur
Rudolf Wyder, membre d'honneur

Les personnes suivantes se sont excusées :

Ambühl Hans, Suisse
Kottmann Thomas, Portugal
Lensch Robert, États-Unis
Ozdes Sevket, Philippines
Quinodoz Denis Antoine, Argentine
Reich Robert, Suisse
Wehrli Laurent, Suisse

Filippo Lombardi propose de fixer un temps de parole de 3 minutes pour les auteur·rice·s de propositions et de 2 minutes pour les interventions durant la discussion.

Décision

Le Conseil approuve par 58 voix le temps de parole de 3 minutes pour les auteur·rice·s de propositions et de 2 minutes pour les interventions.

2. Détermination du quorum

Le Conseil compte actuellement 129 membres ayant le droit de vote. 77 d'entre eux participent à la séance d'aujourd'hui. 51 délégué·e·s sur place et 26 délégué·e·s en ligne. Le quorum est donc atteint. Le quorum d'un tiers (43 voix) est atteint.

Les délégué·e·s suppléant·e·s n'ont le droit de vote que s'ils/si elles remplacent un·e délégué·e absent·e.

Décision

Le Conseil prend acte du fait que le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Décision

Le Conseil approuve l'ordre du jour par 63 voix.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2024

Voir à ce sujet le document R-2025/1

Le procès-verbal a été envoyé aux délégué·e·s le 9 janvier 2025 avec un délai de réponse fixé au 24 janvier 2024.

Le feed-back de Beat Knoblauch a bien été pris en compte.

Décision

Le Conseil approuve par 65 voix pour et 1 abstention le procès-verbal de la réunion du CSE du 11 juillet 2024.

5. Informations du Comité et de la Direction

5.1. Session de printemps du Parlement

Elisabeth Schneider-Schneiter présente le point à l'ordre du jour. Le climat à l'égard des Suisses·ses de l'étranger n'est pas bon en ce moment. Au début, un sentiment de renouveau était perceptible, mais ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui. On le voit aussi dans les interventions qui peinent à trouver un écho favorable au Parlement. Les Suisses·ses de l'étranger ont besoin d'un large soutien au Parlement. Ce n'est qu'ainsi que leurs revendications pourront être soutenues par tous les partis.

La situation géopolitique est difficile et les Suisses·ses de l'étranger en ressentent également les effets. Les moyens ont été réduits, Swissinfo et d'autres prestataires sont en danger. Or, les quelque 1 million de Suisses·ses de l'étranger sont des ambassadeur·rice·s dans le monde entier. Pour eux, il est important de garder un lien avec leur pays d'origine.

La défense nationale n'est possible qu'avec une coopération internationale. L'Europe doit être renforcée, une bonne politique étrangère est importante. Il faut un Conseil fédéral et un Parlement forts. Les moyens financiers en pâtissent. Pour soutenir les Suisses·ses de l'étranger, il faut trouver des solutions dans le système d'assurances sociales afin qu'une couverture soit possible à l'étranger. Les délégué·e·s doivent s'engager politiquement afin de pouvoir représenter les intérêts de la communauté à l'étranger.

Dans ce contexte, le travail de l'Intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » est important. Il constitue un lien avec l'OSE. Avec ses 64 membres, ce groupe est très actif. Au début de chaque session, une séance de petit-déjeuner est organisée. Ariane Rustichelli et son équipe sont toujours très bien préparées et soulèvent des thèmes d'actualité, assurent un suivi et analysent le programme de la session en notant les interventions qui sont importantes pour les Suisses·ses de l'étranger.

L'introduction du vote électronique reste un objectif majeur. Le chancelier Viktor Rossi soutient l'e-voting. Le conseiller fédéral nouvellement élu, Martin Pfister, est favorable à une Suisse ouverte et connectée. Le moment de l'envoi du matériel de vote et d'élection et la possibilité d'élire les conseiller·ère·s aux États sont des projets en cours.

La caisse maladie pour les Suisses·ses de l'étranger constitue un autre sujet important. Le Parlement a rejeté un postulat l'année dernière. Un nouveau postulat pourrait être déposé sur ce thème en juin 2025. La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider sera invitée par l'Intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » à un échange.

Le programme d'économies de la Confédération met en danger Swissinfo et d'autres plateformes, car celles-ci ne devraient plus recevoir de fonds. Outre l'OSE, les associations suisses doivent elles aussi s'impliquer dans le processus de consultation. Les Suisses·ses de l'étranger doivent collaborer activement au sein des partis politiques.

Elisabeth Schneider-Schneiter remercie Filippo Lombardi et le Comité de l'OSE pour leur engagement en faveur des Suisses·ses de l'étranger. Elle remercie aussi tout particulièrement Ariane Rustichelli pour la très bonne collaboration de ces dernières années. Elle adresse tous ses vœux de succès à son successeur, Lukas Weber, pour une communauté forte des Suisses·ses de l'étranger.

5.2. Échange entres les délégué·e·s et les parlementaires fédéraux et échange avec le Conseiller fédéral Ignazio Cassis du 20.03.2025

L'échange a réuni moins de participant·e·s que prévu, mais une manifestation avait lieu en même temps dans le canton du nouveau conseiller fédéral élu. L'élection n'était pas encore connue lors de l'organisation de l'événement. Le format de cet échange avant la réunion du CSE doit être maintenu.

Il faut soutenir les Suisses·ses de l'étranger. Il existe de nombreuses nouvelles formes d'émigration et aussi de retour au pays. On estime qu'il y a environ 1 million de Suisses·ses expatriés, car beaucoup ne s'enregistrent pas à l'étranger. Au cours de la nouvelle législature, les rôles et les tâches des délégué·e·s doivent être connus de tous. Il faut davantage solliciter les jeunes Suisses·ses de l'étranger, car ils sont minoritaires.

5.3. Remerciements au trésorier sortant

Lucas Metzger, trésorier, prendra congé lors de la prochaine réunion du CSE du 23 août 2025. Il restera en fonction jusqu'à cette date. À l'exception de Lucas Metzger, tous les membres du Comité de l'OSE se présentent pour leur réélection. Le soutien de Lucas Metzger a été d'une grande importance lors du passage aux Swiss GAAP RPC. Filippo Lombardi rappelle que les délégué·e·s doivent élire le Comité et le trésorier.

5.4. Remerciements à la directrice sortante et présentation de son successeur

Filippo Lombardi informe : Ariane Rustichelli quittera l'OSE le 15 avril 2025, après 17 ans de service, pour relever un nouveau défi professionnel. Durant ces 17 années, dont 11 en tant que directrice, son engagement pour l'OSE a été sans faille. Elle a marqué durablement l'OSE, la SwissCommunity. Par son engagement, son énergie et sa capacité à faire avancer nos causes avec détermination. Sous sa direction, l'OSE a renforcé sa position et consolidé ses partenariats. Elle a pu trouver deux banques qui offrent de bonnes conditions aux Suisses·ses de l'étranger. Elle a également contribué à moderniser la communication et les moyens nécessaires à cet effet. Ainsi, les voix des Suisses·ses de l'étranger ont pu être ancrées encore plus solidement dans les instances politiques et médiatiques suisses.

Ariane Rustichelli a également accompagné toute la mise en œuvre de la loi sur les Suisses de l'étranger, elle a développé la « Revue Suisse » et modernisé le domaine numérique avec le projet SwissCommunity, en réunissant trois sites web différents en un seul. Une nouvelle identité et une nouvelle marque vis-à-vis de l'extérieur ont ainsi pu être créées.

Sous la présidence de Remo Gysin, Ariane Rustichelli a contribué à la réalisation d'un mémorial pour les victimes suisses du nazisme. Actuellement, elle accompagne le groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s au CSE ».

Ariane Rustichelli s'est engagée de manière conséquente pour l'amélioration des droits politiques de la Cinquième Suisse et a créé des ponts entre la diaspora et les citoyen·ne·s résidant en Suisse.

Ariane Rustichelli a toujours tenu à ce que toutes les réalisations soient une œuvre collective et à ce que la participation du Comité, du CSE, du Secrétariat et de tous les partenaires soit importante. Elle a su garder une vue d'ensemble et réunir tous les éléments.

Au nom du Comité, du Secrétariat et de tous les membres du CSE, Filippo Lombardi exprime à Ariane Rustichelli une vive reconnaissance pour son engagement et pour sa vision durant toutes ces années. Il lui souhaite le meilleur pour l'avenir et espère que leurs chemins se croiseront à nouveau.

Filippo Lombardi souhaite la bienvenue à son successeur, Lukas Weber. Il reprendra la direction de l'OSE. Ingénieur et docteur en sciences techniques, Lukas Weber dispose d'une vaste expérience en matière de communication et de gestion organisationnelle. Ses connaissances en matière de numérisation, de collecte de fonds et sa capacité à mettre les gens en réseau seront très précieuses pour relever les défis à venir.

Lukas Weber a participé à la réunion du Comité du 19 mars 2025 et à l'échange du 20 mars 2025. Il prendra officiellement ses fonctions de directeur le 14 avril 2025, avec un taux d'occupation de 100 %.

Jusqu'à cette date, il travaille à 40 % afin d'assurer un transfert optimal des dossiers jusqu'au départ d'Ariane Rustichelli.

5.5. Autres informations

Mémorial suisse pour les victimes du nazisme

Mme Heidi Mustvedt-Plüss, déléguée de Norvège, nous a demandé dans son courriel daté du 5 mars 2025 de faire le point sur l'état actuel du projet de mémorial.

En avril 2023, le Conseil fédéral a décidé de créer un lieu de mémoire central à Berne. En outre, une offre de médiation et de mise en réseau est prévue dans le canton de Saint-Gall, qui traitera notamment de la politique des réfugié·e·s et des événements historiques en lien avec cette problématique.

L'OSE a joué un rôle décisif dans l'initiation de ce projet. Dès 2018, elle s'est engagée pour la création d'un mémorial national. En 2021, elle a formé un groupe de projet avec la Communauté de travail judéo-chrétienne (CJA), les Archives d'histoire contemporaine (AfZ) de l'EPFZ, le Centre d'études juives de l'Université de Bâle et la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI). Celui-ci a élaboré le concept « *erinnern - vermitteln – vernetzen* » (se souvenir - transmettre - mettre en réseau), qui a servi de base aux interventions parlementaires adoptées en 2022 et qui ont finalement conduit à la décision du Conseil fédéral de 2023.

Actuellement, le projet est en phase de planification et l'évaluation des sites possibles, à Berne, pour ce lieu de mémoire est en cours. Les institutions impliquées travaillent en étroite collaboration pour faire avancer la réalisation du mémorial.

6. Information et discussion avec les représentant·e·s du DFAE

Marianne Jenni, directrice de la Direction consulaire, est en poste depuis le 1^{er} janvier 2025. Elle travaille depuis 33 ans au service du DFAE. Sa carrière consulaire l'a conduite à l'étranger pendant 24 ans. Elle connaît donc très bien les besoins et les difficultés des Suisses·ses de l'étranger. Elle participera également aux différentes conférences des président·e·s des associations suisses.

Les Suisses·ses aiment voyager. Les représentations doivent assumer de plus en plus de tâches, car les citoyen·ne·s suisses voyagent aussi dans des pays délicats et parfois dangereux. Les mesures d'économie de la Confédération sont un sujet d'actualité. Des bureaux extérieurs consulaires doivent être supprimés dans les prochaines années. Cela signifie davantage de services avec moins de ressources. Le DFAE veut donc faire avancer les ressources numériques.

En cas de crise, on collabore aussi avec d'autres représentations, comme l'Autriche par exemple. Le DFAE en appelle à la responsabilité personnelle des Suisses·ses. De nombreuses personnes quittent la Suisse et partent à l'étranger après leur retraite, sans une bonne préparation. Le projet « Aging Abroad » a été mis en place à cet effet. Une préparation est également importante en voyage. Dans la mesure du possible, il faut toujours commencer par résoudre soi-même les problèmes avant de faire appel à l'aide du DFAE.

La Direction consulaire s'engage en arrière-plan pour les Suisses·ses de l'étranger. Lors de modifications de lois, différents offices sont impliqués. L'utilisation de l'e-collecting permet à tous les Suisses·ses de l'étranger de participer aux référendums et aux initiatives.

Le DFAE soutient l'OSE par une contribution spéciale de 40 000 CHF pour le projet « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégués au CSE ».

Il faut s'attendre à des mesures d'économie drastiques au cours des prochaines années. Le DFAE continuera à fournir ses prestations. La gestion de crise du DFAE intervient en cas de crise, elle est désormais rattachée à la Direction consulaire.

Marianne Jenni remercie Ariane Rustichelli pour son très bon travail et pour la collaboration.

John McGough, Hongrie, informe qu'un changement est prévu à l'ambassade en Hongrie. Messieurs Paroz et Widmer se sont beaucoup engagés en faveur des Suisses·ses de l'étranger. Ils ont souvent participé à des cérémonies. Il souhaite que la bonne collaboration avec l'ambassade se poursuive à l'avenir.

Hans-Georg Bosch, Afrique du Sud, informe que l'ambassade constitue l'instance compétente pour un total de 11 pays. Cela n'est pas toujours facile lors du renouvellement des passeports et des cartes d'identité.

Marianne Jenni informe que les 20 à 30 stations de passeport mobiles qui sont en service continueront à être exploitées, malgré les mesures d'économie de la Confédération.

Loredana Guetg-Wyatt, Grande-Bretagne, fait remarquer que de nombreuses personnes âgées ont des problèmes avec le vote électronique et également, lorsque celles-ci souhaitent revenir en Suisse.

Marianne Jenni : ces problèmes sont connus et des solutions sont recherchées. Les personnes qui rentrent en Suisse peuvent s'adresser à l'ambassade, ce qui permet de résoudre certains problèmes.

Constantin Kokkinos, Grèce, estime qu'il serait souhaitable que le DFAE puisse prendre en compte les pays où ne vivent pas beaucoup de Suisses·ses de l'étranger lors des voyages.

Marianne Jenni informe que les visites ne se limitent pas aux grandes communautés. Les délégations se répartissent à chaque fois lors de leurs déplacements.

Beat Knoblauch, Australie, informe que la prochaine Assemblée des délégué·e·s aura lieu du 6 au 8 novembre 2026 à Brisbane, Australie.

Daniel Heusser, Chine, se réfère à un sondage effectué auprès des Suisses·ses de l'étranger. Les documents pour les votations fédérales continuent d'arriver trop tard.

Marianne Jenni informe que les cantons sont compétents en la matière et qu'il faut prendre contact avec eux. Les cantons peuvent envoyer les documents à l'étranger une semaine plus tôt que l'envoi en Suisse. Les cantons et les communes doivent s'en tenir à ces bases légales.

Ralph Steigrad, Israël, apprécie beaucoup la collaboration avec l'ambassadeur Urs Bucher et avec Simon Geissbühler. L'ambassade est bien dotée. Les premiers Suisses·ses de l'étranger ont pu regagner leur domicile hier jeudi en Israël. Des collaborateurs de l'ambassade étaient sur place pour les soutenir. Ralph Steigrad est très favorable au vote électronique. Actuellement, il faut compter quatre heures d'attente pour une visite à la poste.

Roland Isler, Australie, informe que les certifications et les remboursements de la TVA sont délivrés à Sydney. Selon le lieu de résidence, il est nécessaire de se déplacer sur des milliers de kilomètres. Les ressources doivent être développées.

Marianne Jenni ne peut pas se prononcer sur la TVA. La législation doit être respectée. Les compétences des consuls honoraires sont limitées.

Noel Frei, Éthiopie, remercie pour les services rendus. Il craint des répercussions sur l'offre en raison des coupes budgétaires.

Marianne Jenni informe qu'aucune représentation ne sera fermée. L'offre est maintenue malgré la pression des économies.

Josef Schnyder, Thaïlande, souhaite savoir où en est le vote électronique et si d'autres cantons vont l'introduire à l'avenir.

Laurent Perriard informe que des négociations sont actuellement en cours avec plusieurs cantons et que l'introduction du vote électronique est prévue sous réserve dans les cantons suivants :

- GE : 2025
- NE, FR, BE : 2026
- LU, AG : à partir de 2027

Andreas Feller-Ryf, Grande-Bretagne, remercie le DFAE pour sa collaboration et pour son soutien au projet « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégués au CSE ». Sans l'aide du DFAE, la mise en œuvre du projet n'aurait pas été possible.

Marianne Jenni remercie à son tour le groupe de travail et l'équipe du DFAE qui ont fait du bon travail dans le cadre de cet important projet.

7. Demandes des délégué·e·s du CSE

7.1. Retour des Suisses·ses en cas de crise

Voir à ce sujet le document R-2025/2a

Filippo Lombardi annonce que les points 7.1 et 7.2 de l'ordre du jour seront discutés lors de la prochaine réunion du CSE, le 23 août 2025. Le Comité doit d'abord discuter de ces sujets avec le DFAE et les parlementaires.

7.2. Loi sur les Suisses·ses de l'étranger – Amendement

Voir à ce sujet le document R-2025/2b

Voir ci-dessus.

7.3. Résolution : rapatrier les avoirs de l'AVS des États-Unis vers la Suisse

Filippo Lombardi informe que John McGough, délégué de Hongrie, a déposé le 1^{er} mars 2025 une demande concernant les fonds AVS déposés dans une banque aux États-Unis (la State Street Bank International). Deux interventions ont été déposées au Parlement à ce sujet, mais elles ont entre-temps été rejetées par le Parlement.

La demande de John McGough poursuit le même objectif, à savoir que les avoirs de l'AVS doivent à nouveau être déposés auprès d'une banque de dépôt suisse. Le Conseil fédéral a expliqué que la décision relevait uniquement de la compétence de Compenswiss (organisation suisse qui gère le Fonds de compensation AVS/AI/APG).

Contrairement aux questions parlementaires, la question de John McGough ne porte pas sur la question du blocage/gel des fonds de l'AVS/AI, mais sur ce qui se passerait en cas d'insolvabilité de la State Street Bank International.

Carlo Sommaruga informe que tous les Suisses·ses en Suisse et à l'étranger qui touchent une rente sont concernés. Après un débat, le Conseil national a plaidé pour la non-entrée en matière des interventions visant à rapatrier les avoirs. Aux États-Unis, ce sont les banques qui décident de la stratégie à adopter. Les actions et les avoirs dans lesquels l'AVS investit sont négociés là où le pays concerné a son siège. Il est donc peu probable que des fonds soient bloqués. La décision du Parlement est définitive.

Lucas Metzger, trésorier, ajoute que les investissements du fonds AVS se font dans le monde entier, dans différents pays. Les actions ne quittent jamais le pays. Elles sont négociées dans le pays concerné. Placer de l'argent uniquement en Suisse n'est pas judicieux et représente une concentration des risques.

Décision

Par 64 voix contre 7 et 3 abstentions, le Conseil s'est prononcé contre la proposition de John McGough de déposer à nouveau les avoirs de l'AVS auprès d'une banque de dépôt suisse.

8. État d'avancement et nouveautés des groupes de travail (rappel des règles et délais des différents groupes)

8.1. Groupe de travail « Projet de lobbying/communication » : rapport final

Voir à ce sujet le document R-2025/3a

Jeannette Seifert-Wittmer fait la présentation. Celle-ci est déposée dans le Cloud pour les délégué·e·s.

Filippo Lombardi informe que le groupe de travail peut être prolongé de six mois, jusqu'à la prochaine réunion du CSE du 23 août 2025. Il remercie le groupe de travail pour son engagement.

8.2. Groupe de travail « Augmentation de la participation politique des Suisses-ses de l'étranger en Suisse » : rapport final

Voir à ce sujet le document R-2025/3b

Alexandra De Mello et Antoine Belaieff font la présentation. Celle-ci est déposée dans le Cloud pour les délégué·e·s.

9. Élection du/de la président·e de la séance (point 11 de l'ordre du jour)

Il s'agit de donner décharge aux membres du Comité et à la directrice de l'OSE pour l'année 2024 (points 11.1 et 11.2 de l'ordre du jour).

Décision

Le Conseil approuve par acclamation l'élection de Remo Gysin en tant que président de séance pour le point 11 de l'ordre du jour « Décharge ».

10. Finances

10.1. Approbation du compte d'exploitation au 31.12.2024

Voir à ce sujet le document R-2025/4a

Lucas Metzger, trésorier, présente brièvement les comptes annuels. Les comptes annuels sont stables et affichent des chiffres noirs. Ceci grâce aussi aux gros efforts réalisés par le Secrétariat et le président qui a renoncé à des voyages. Les écarts sont expliqués dans la colonne « Remarques ».

Comme le CSE en a été informé, le Comité part du principe que les documents reçus seront lus avant la réunion. Par conséquent, il n'y a pas d'explication détaillée. Le rapport Swiss GAAP RPC compte 20 pages. Il peut être mis à disposition en cas de besoin.

Filippo Lombardi remercie Lucas Metzger pour ses explications. David W. Mörker remercie Attila Kis-kery, responsable de la comptabilité, pour son travail.

Décision

Le Conseil approuve par 67 voix et 3 abstentions les comptes annuels au 31 décembre 2024.

10.2. Prise de connaissance du rapport de révision 2024 de BDO

Voir à ce sujet le document R-2025/4b

Lucas Metzger, trésorier, informe qu'aucune remarque ou réserve n'a été formulée dans le rapport.

Décision

Le Conseil prend connaissance du rapport de révision 2024 de BDO par 71 voix contre 1 et 4 abstentions.

10.3. Approbation du budget 2025

Voir à ce sujet le document R-2025/4c

Lucas Metzger, trésorier, informe que le processus d'élaboration du budget a été difficile. Les recettes provenant des partenariats stratégiques ont été moins importantes. De plus, les subventions ont été réduites de 1 %. Grâce au financement de projets spéciaux par le DFAE, des projets importants peuvent être réalisés. Le budget 2025 est meilleur grâce aux mesures d'économie prises au cours de l'année 2024, le résultat devrait être équilibré d'ici fin 2025.

Filippo Lombardi ajoute qu'en raison des mesures d'économie de la Confédération, il faut s'attendre à de nouvelles difficultés à partir de 2027. L'OSE doit mener une réflexion à ce sujet. Il faut augmenter les recettes en augmentant les recettes publicitaires et les dons. Le nombre de followers sur les médias sociaux doit également augmenter. La valeur marchande doit être largement diffusée.

Les offres du Service des jeunes pour les camps d'été et d'hiver sont très appréciées et les camps rapidement complets. Mais la situation financière est grave. Lukas Weber, le nouveau directeur de l'OSE, élaborera une stratégie pour la suite des opérations en 2027. La « Revue Suisse » produira désormais 5 numéros au lieu de 6. En 2025, il faudra déjà poser des jalons pour 2027.

Décision

Le Conseil approuve le budget 2025 par 72 voix et 3 abstentions.

10.4. Élection de l'organe de révision (BDO)

Voir à ce sujet le document R-2025/4f

Lucas Metzger, trésorier, recommande de réélire BDO. Les procédures de l'OSE leur sont familières.

Décision

Le Conseil approuve par 65 voix contre 4 et 6 abstentions le choix de BDO AG comme organe de révision.

BDO SA est donc réélu pour deux ans.

11. Décharge

11.1. Au président et aux membres du Comité

Les statuts de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) stipulent à l'art. 9 let. f que le CSE doit donner décharge au Comité et à la direction de l'OSE.

Remo Gysin demande aux délégué·e·s du CSE s'ils souhaitent donner décharge au Comité de l'OSE pour l'année 2024.

Décision

Par 56 voix et 5 abstentions, le Conseil donne décharge au Comité de l'OSE pour l'année 2024.

11.2. À la directrice

Remo Gysin demande aux délégué·e·s du CSE s'ils souhaitent donner décharge à la directrice de l'OSE pour l'année 2024.

Décision

Par 64 voix et 4 abstentions, le Conseil donne décharge à la directrice pour l'année 2024.

Filippo Lombardi remercie Remo Gysin pour la conduite du point 11 de l'ordre du jour « Décharge » et les délégué·e·s pour l'octroi de la décharge.

12. Approbation du rapport annuel 2024 de l'organisation

Voir à ce sujet le document R-2025/5

Décision

Le Conseil approuve le rapport annuel 2024 par 72 voix et 4 abstentions.

13. Buts annuels et buts de législature

13.1. Buts 2024 pour information

Voir à ce sujet le document R-2025/6a

Ce document présente l'état actuel des objectifs 2024.

13.2. Buts de législature 2021-2025

Voir à ce sujet le document R-2025/6b

Le document présente la vue d'ensemble des objectifs convenus pour la législature 2021-2025.

13.3. Buts 2025

Voir à ce sujet le document R-2025/6c

Lukas Weber, nouveau directeur de l'OSE, fera des propositions pour la mise en œuvre des objectifs au cours des prochains mois. Une retraite du Comité est prévue à l'automne 2025 afin de discuter de sujets stratégiques.

Décision

Le Conseil approuve les objectifs 2025 par 61 voix contre 1 et 8 abstentions.

14. SwissCommunity Days – 22-23 août 2025

Voir à ce sujet le document R-2025/7

Filippo Lombardi informe que le Congrès, tel que nous le connaissons, aura lieu tous les quatre ans, au milieu de la législature. Des « SwissCommunity Days » seront organisés tous les deux ans, la première fois les 22 et 23 août 2025. À l'occasion du changement de législature, les anciens délégué·e·s sont également invités en tant qu'hôtes. Mais ils n'ont pas le droit de vote et n'ont plus droit au remboursement de leurs frais.

La réunion du 22 août 2025 aura lieu au Kursaal de Berne. Des accompagnateur·rice·s pourront accompagner les délégué·e·s. Ils paieront une indemnité symbolique pour les frais. Les délégué·e·s nouvellement élus recevront des informations sur l'OSE, le Comité et d'autres organisations. Ils se familiariseront avec leur rôle de délégué·e au cours d'ateliers. Le programme peut être adapté et les idées peuvent être communiquées au Secrétariat.

La séance constitutive du CSE aura lieu le 23 août 2025 dans la salle du Conseil national au Palais fédéral. La présidente du Conseil national, Maya Riniker, prononcera un discours d'ouverture.

15. Élections du CSE 2025

15.1. Élections directes du CSE : état d'avancement du projet et bilan actuel (Noel Frei)

Noel Frei et Andreas Feller-Ryf mènent la présentation. Celle-ci est déposée dans le Cloud pour les délégué·e·s.

Le groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégués au CSE » établira un rapport final à l'issue des élections. Il en informera les délégué·e·s et les associations suisses.

15.2. Élections traditionnelles du CSE : exemple de la France

Dominique Baccaunaud Vuillemin, vice-présidente de l'OSE et de l'UASF informe sur l'état actuel des élections en France. Les élections auront lieu le 26 avril 2025. Les associations suisses ont été contactées. Une première information avait été donnée à l'automne 2024 par le biais des newsletters de l'Ambassade et des Consulats généraux. Pour 12 sièges, 16 candidat·e·s se présentent aux élections. Ces personnes seront présentées dans la « Revue Suisse ».

Pour la législature 2029-2032, les délégué·e·s du CSE ne pourront être élus que par le biais d'une élection directe. Les expériences faites dans le cadre du projet pilote et les enseignements tirés du rapport final seront utiles à cet effet.

15.3. Séance constitutive du CSE du 23.08.2025 pour rappel :

Pour mémoire :

- Validation des élections directes et traditionnelles du CSE à l'étranger
- Élection des membres du Comité
- Élection d'un membre du Comité à la fonction de trésorier
- Élection du président
- Élection des membres de la Commission « Revue Suisse »
- Élection des membres de la Commission de conformité
- Élection des membres de l'intérieur du CSE
- Sièges vacants

Validation des élections directes et traditionnelles du CSE à l'étranger

La séance constitutive du Conseil des Suisses de l'étranger du 23 août 2025 constitue une étape centrale pour la validation formelle des élections pour la législature 2025-2029.

Conformément aux dispositions en vigueur, les élections des délégué·e·s qui ont eu lieu dans les différents pays, soit directement, soit par le biais des organisations faïtières ou des associations suisses, ne seront officiellement validées que lors de la réunion constitutive du 23 août 2025.

Dans les différents pays, les résultats des élections directes ou indirectes peuvent déjà être communiqués.

Pour le Secrétariat de l'OSE, l'annonce officielle n'interviendra toutefois qu'après la validation formelle par la réunion constitutive du CSE. Celle-ci sera publiée sur le site www.swisscommunity.org, dans la « Revue Suisse » et dans la newsletter de l'OSE.

En règle générale, la validation est une formalité. Dans certains cas, des changements peuvent néanmoins avoir lieu dans le résultat final des élections. Que ce soit en raison de désistements, de contestations électorales déposées ou d'autres irrégularités.

Élection des membres du Comité

Les futurs membres du bureau doivent également être représentés au CSE pour pouvoir être élus.

Le Comité conserve ses fonctions jusqu'à la fin de la réunion constitutive du 23 août 2025. Le CSE se compose de 140 sièges au total (120 sièges pour les délégué·e·s de l'étranger et 20 sièges pour les délégué·e·s de l'intérieur). En ce qui concerne les membres nationaux, on veillera à ce que tous les partis politiques soient représentés dans la mesure du possible.

Les délégué·e·s de l'étranger nouvellement élus élisent le président, le Comité, le trésorier, les membres nationaux, les membres de la commission de la « Revue Suisse » et les membres du « *Compliance Committee* » (commission de conformité). Les sièges vacants (pays qui ont perdu leur siège et n'ont plus droit à un siège) peuvent être attribués ou restent vacants.

Intérêt à se porter candidat·e à une commission du CSE

Les délégué·e·s du CSE – qu'ils soient nouvellement élus ou réélus – peuvent s'adresser au Secrétariat s'ils sont intéressés à siéger dans l'une des commissions. Un appel officiel sera envoyé en juin 2025.

16. Présentation SWI swissinfo.ch : nouvelle App

Ladina Luppi da Silva fait la présentation. Celle-ci est déposée dans le Cloud pour les délégué·e·s.

L'application a fait l'objet de nombreuses études et enquêtes de satisfaction au cours de ces dernières années. Développée il y a cinq ans, elle est maintenant relancée. Les rédactions ont été remaniées. Cette application permet aux Suisses·ses de l'étranger d'accéder plus facilement et plus rapidement à des informations importantes au quotidien. Ces informations peuvent également être sélectionnées par canton. SWI swissinfo.ch est volontiers à votre disposition pour tout commentaire sur l'application.

Peter Zschaler : l'offre à l'étranger se compose de nombreuses offres secondaires. Celles-ci sont d'une grande qualité pour la Cinquième Suisse. Le paquet d'économies 2027 veut supprimer cette offre et la réduire de moitié pour l'étranger. SRG SSR doit économiser 270 millions de francs. Cela a une influence sur les Suisses·ses de l'étranger. Les remerciements vont à l'OSE pour son soutien à la prise de position et à l'initiative de la SSR « 200 francs, ça suffit ! ». L'OSE s'est prononcée contre cette proposition. Il remercie l'OSE pour ce partenariat commun. Le soutien des associations suisses et des délégué·e·s est le bienvenu. Le délai pour la consultation est fixé au 5 mai 2025.

Peter Zschaler souhaite le meilleur à Ariane Rustichelli et se réjouit de la collaboration avec Lukas Weber, son successeur.

L'OSE souhaiterait être davantage présente sur l'application. La « Revue Suisse » et Swissinfo se complètent bien. Une collaboration plus étroite est aussi une manière de se renforcer mutuellement.

Swissinfo a une interdiction de publicité. Les conseils ne sont donnés que par l'OSE. Plus de 120 articles sont actuellement mis en lien. Les questions en suspens seront résolues par le service juridique de Swissinfo.

17. Présentation YPSA (Youth Parliament of the Swiss Abroad)

Sofia Garcia-Reyes Meyer, déléguée du CSE pour les YPSA de Colombie, fait la présentation. Celle-ci est déposée dans le Cloud pour les délégué·e·s.

Filippo Lombardi remercie Sofia pour ses explications sur l'YPSA.

18. Varia

18.1. Renoncer aux jetons de présence pour permettre l'organisation d'une 3^e séance en ligne du CSE en automne 2025

Décision

Le Conseil accepte par 36 voix contre 4 et 5 abstentions de renoncer à l'indemnisation des frais afin de pouvoir tenir une réunion virtuelle du CSE à l'automne 2025.

Daniel Heusser, Chine, suggère de raccourcir la session virtuelle de novembre et de tenir compte du décalage horaire. Il propose aussi que les photos de la rencontre avec le conseiller fédéral Cassis du 22 mars 2025 soient mises à disposition des délégué·e·s afin de pouvoir être utilisées pour des posts. De courtes déclarations devraient également être disponibles en anglais sur les médias sociaux.

Alexandra de Mello, Singapour, réitère sa demande, à savoir que le Secrétariat établisse un questionnaire sur les attentes des délégué·e·s du CSE quant au contenu de la réunion et à son déroulement.

Ariane Rustichelli lui demande de faire parvenir à l'OSE ses suggestions concernant un tel questionnaire.

Prochaines rencontres / Réunions du CSE

SwissCommunity Days :

Vendredi 22 août 2025, au Centre de congrès Kursaal de Berne

Samedi 23 août 2025, dans la salle du Conseil national au Palais fédéral

Samedi 22 novembre 2025, session virtuelle

Filippo Lombardi remercie l'ensemble des participant·e·s à la réunion d'aujourd'hui.

En particulier, les personnes et institutions suivantes :

- les représentants du DFAE
- les membres des groupes de travail
- les membres du CSE
- les interprètes
- les techniciens de Habegger AG
- la directrice et le Secrétariat de l'OSE

La séance se termine à 17h20.

Le président

La rédactrice du procès-verbal

Filippo Lombardi

Sandra Jehle